

THIERRY DELPECH

Soutenu par Didier Mau, Maire du Pian-Médoc,
et par la majorité municipale

Pour l'Avenir du Pian-Médoc

Chères Pianaises, chers Pianais,

Les 15 et 22 mars prochains, vous choisirez votre Maire, votre équipe municipale et les représentants du Pian-Médoc à la Communauté de Communes Médoc Estuaire. Ce choix dépasse une élection : il touche à notre cadre de vie, à l'avenir de nos enfants et à la manière dont nous voulons vivre ensemble.

Depuis l'été 2025, je viens à votre rencontre dans chaque quartier, lors des événements sportifs et culturels. J'écoute, j'échange, je prends note de vos attentes, de vos inquiétudes, mais aussi de votre attachement profond à notre commune. Ce projet est né de ces conversations, de votre quotidien et d'une conviction claire : Le Pian-Médoc doit continuer d'avancer avec méthode, confiance et clarté.

Nous ouvrons aujourd'hui une nouvelle étape : préserver ce qui fait notre force et donner à notre commune l'élan nécessaire pour préparer les années à venir.

Je veux être un maire présent, accessible et pleinement responsable. Gouverner, c'est regarder les réalités en face, sans les dramatiser, mais sans jamais les minimiser. Nous n'éluons rien. Nous choisissons d'agir avec sérieux, avec des décisions assumées et une ligne cohérente.

La situation financière de la commune est saine. Elle constitue une protection précieuse dans un contexte national incertain.

Mon engagement est simple : la préserver. Parce que la première responsabilité d'une équipe municipale est de sécuriser l'avenir sans faire peser de risques inutiles sur les générations futures.

Avancer ne signifie pas rompre avec ce qui fonctionne. Avancer, c'est consolider nos acquis, corriger ce qui doit l'être, et préparer les prochaines étapes avec lucidité. C'est aussi ouvrir de nouvelles perspectives, adapter notre territoire aux besoins de demain et donner au Pian-Médoc l'énergie d'un nouveau cycle. Je défends une commune qui investit utilement, protège ses équilibres, et garde toujours le cap de l'intérêt général.

Je porte ce projet avec une équipe expérimentée, renouvelée, compétente et profondément attachée au Pian-Médoc. Nous partageons la même exigence : agir avec rigueur, transparence et proximité.

Je m'engage devant vous avec détermination. Gouverner, c'est protéger le présent sans renoncer à préparer l'avenir. C'est cette responsabilité que je prends. Pour notre commune, pour ses habitants, pour les années qui viennent.

Avec responsabilité et confiance,
Thierry Delpech



PROJET DE MANDAT 2026-2032

Le niveau important d'investissement réalisé lors du mandat écoulé a été rendu possible grâce à des taux d'emprunt bas, des subventions et une dynamique d'aménagement qui apportait des recettes fiscales. Ce monde-là a changé : les taux d'emprunt ont fortement augmenté, les subventions diminuent et la dynamique d'aménagement est plus faible.

Sur le mandat à venir, nous nous engageons à **maintenir les taux de fiscalité** et un niveau d'investissement qui prend en compte ces nouveaux paramètres économiques et les incertitudes liées au contexte national et international.

Des liens : des quartiers connectés, une commune en mouvement

Nous voulons amplifier ce qui a été engagé et franchir une nouvelle étape dans l'organisation des mobilités de la commune.

Relier tous les quartiers de la commune, c'est rendre le quotidien plus simple et plus sûr. C'est permettre à chacun de circuler facilement, d'accéder aux services, de rejoindre les autres quartiers sans contrainte.

Depuis plusieurs années, notre commune a amorcé une transformation importante : des pistes cyclables ont vu le jour, l'entrée de ville côté Louens a été requalifiée, certains cheminements ont gagné en lisibilité. Ces premières avancées ont ouvert un mouvement nouveau – **celui d'un Pian-Médoc plus fluide, plus apaisé, plus lisible.**

Notre ambition pour les années à venir est d'amplifier cette dynamique. De permettre à chacun – enfants, actifs, seniors, familles – de circuler sereinement, à pied, à vélo, en voiture ou en transport public.

Des trajets plus sûrs, ce sont des enfants plus autonomes.

Des déplacements facilités, ce sont des journées plus simples.

Notre priorité : relier, faire circuler, simplifier, sécuriser.

C'est le sens du **grand plan voirie** que nous engagerons de manière pluriannuelle pour respecter les capacités financières de la commune. Il viendra progressivement compléter les réalisations déjà conduites et donnera cohérence et continuité aux mobilités du quotidien.

INVESTIR UTILE PLUTÔT QU'ANNONCER SPECTACULAIRE

Il ne s'agit pas seulement de refaire des routes : il s'agit de transformer des habitudes de déplacement.

Un réseau cyclable et piéton structurant

Nous créerons progressivement au cours du mandat **un réseau cyclable et piéton** sur les axes :

- Le Pontet – Le Centre
- Le Centre – Le Poujeau – Zone commerciale
- Beaulieu – Sénéjac – Le Centre
- Feydiou – La Lande de Josta – Le Centre

Ces liaisons prolongeront ce qui a été initié, afin que, demain, traverser la commune à pied ou à vélo devienne une évidence et non plus une contrainte.



Voie cyclable de la commune



Chemins cyclables forestiers

Des opérations majeures de requalification

Sur le modèle des aménagements effectués à Louens, il s'agira de créer des voies plus sûres, apaisées, avec des trottoirs continus et des pistes cyclables dédiées.

Nous lancerons **les plans de requalification** suivants :

- **Secteur Jean Giraudoux – route de Pauillac.** Il sera mis en œuvre en 2 phases :
 - Réfection de la voirie et aménagement d'une piste cyclable et de trottoirs réaménagés rue Jean Giraudoux
 - Engagement de discussions avec le Département de la Gironde et Bordeaux Métropole pour un aménagement, à plus long terme, de cheminements cyclables sur la route de Pauillac jusqu'à la zone commerciale
- **Route de Soulac à Beaulieu et à Louens :**
 - Réfection de plusieurs voies communales
 - Engagement de discussions avec le Département de la Gironde pour l'aménagement de cheminements doux sur la route de Soulac



Ces opérations structureront durablement les déplacements dans les secteurs les plus fréquentés.

Des rues repensées pour un usage plus sûr et agréable

Au-delà de ces axes majeurs, plusieurs autres voies devront évoluer pour devenir plus sûres et plus confortables au quotidien. **Les priorités seront fixées en fonction des contraintes de desserte des services publics et de sécurité.** En particulier, en aménageant les carrefours :

- Allée Montesquieu / Chemin du Bois d'Aubigny
- Allée Saint-Seurin / Allée Balzac
- Route d'Arsac / Allée de Sénéjac
- Chemin Molinier / Route de Soulac

Nous définirons un cadre de décision transparent pour guider nos choix :

- Sécuriser les trajets des enfants et des familles autour des arrêts de transport

- Créer de la continuité dans les déplacements doux en traitant d'abord les ruptures de trottoirs, les traversées sensibles, les bas-côtés dangereux
- Apaiser les axes les plus fréquentés là où voitures, vélos et piétons cohabitent aujourd'hui avec difficulté.

Ces critères permettront de prioriser les travaux de manière cohérente et progressive en s'appuyant sur les usages réels et les besoins exprimés par les habitants.

Une voirie mieux pensée, c'est faire le choix d'un espace public plus sécurisé qui améliore concrètement le quotidien des Pianais.

Moins de stress - Plus de sécurité

Mobilités du quotidien, mobilités du territoire

À la Communauté de Communes Médoc Estuaire, nous accompagnerons le déploiement en 2026 du **car express Lesparre-Bordeaux** avec le maintien des arrêts actuels de Beaulieu à Louens. Il permettra une liaison vers la Métropole et les communes voisines toutes les 20 à 30 minutes.

Des **stations vélos** seront installées à Louens, au Centre et sur le parking de l'école des Airials pour permettre de le rejoindre.

Nous œuvrerons également au développement des **mobilités de proximité** (navette locale, transport à la demande, covoiturage) pour lesquelles la Région Nouvelle-Aquitaine a octroyé une enveloppe financière d'étude à la Communauté de Communes.

Ainsi, les liens construits à l'échelle de la commune s'inscriront dans une logique de mobilité globale.



De la vie : des quartiers vivants, une commune solidaire et à l'écoute

Le prochain mandat doit ouvrir une nouvelle dynamique pour la vie communale dans la continuité de ce qui a été engagé.

UNE COMMUNE VIVANTE N'EST PAS UN DÉCOR. C'EST UNE COMMUNAUTÉ.

Notre ambition est claire : une commune qui respire, qui rassemble, qui crée du lien. Relier la commune n'a de sens que si elle devient un lieu où l'on se rencontre, où l'on partage, où l'on se reconnaît.

Des quartiers qui rassemblent

Au cours de ce mandat, nous créerons, en co-construction avec les habitants, **des espaces publics de vie dans les quartiers** : bancs, tables, zones ombragées, aires de jeux, boîtes à livres, petites installations favorisant les liens, toilettes publiques, points d'eau.

Ces lieux seront **régulièrement animés** autour d'évènements conviviaux.

Des lieux simples, humains, familiers.

Des espaces où l'on s'arrête, où l'on discute, où l'on se retrouve.

Parce que les liens du quotidien construisent une commune solide.

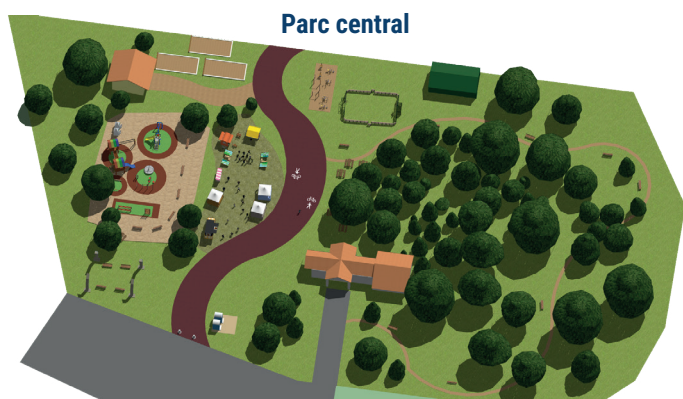


Illustration d'intention – Usages indicatifs, projet co-construit avec les habitants

Un centre repensé mais fidèle à son organisation naturelle

Le centre fonctionne autour de deux pôles : un pôle fonctionnel (mairie, services techniques, écoles, gymnase, terrains de football) et un pôle de vie sociale et familiale.

Demain, le parc de jeux et le parc du dojo formeront un **grand parc central**, un espace sécurisé, confortable et convivial permettant d'accueillir des **animations** et des **évènements culturels** réguliers, un **parcours de santé**, des **équipements sportifs en accès libre** et un **marché** combinant étals traditionnels et une offre de restauration à déguster sur place, pour allier marché et convivialité.

Les places de stationnement seront réaménagées à proximité et l'accès en voiture au Club de l'Amitié sera maintenu afin de garantir son accessibilité.

Le parking situé à l'arrière de la Mairie deviendra un **parking végétalisé et organisé**. Une voie cyclable reliera le parc central à la rue Pasteur via ces espaces.

Ce projet d'aménagement fera l'objet d'une large consultation préalable.

Un centre vivant, c'est un lieu où l'on se retrouve naturellement, entre générations.

Dans le même esprit, nous y favoriserons l'ouverture de **commerces de proximité**.

Une vie associative et sportive dynamique

Le tissu associatif est un pilier de la vie locale. Il crée des liens, favorise l'épanouissement et renforce l'identité communale. Nous apporterons **un soutien continu à nos associations** à travers **un niveau de subventions** permettant d'assurer leur pérennité et une **adaptation de nos structures municipales** pour répondre à la dynamique des activités associatives.

Le gymnase sera progressivement rénové, tout comme le club-house de Génissan. Le terrain de football attendant au gymnase sera réaménagé afin d'offrir des créneaux supplémentaires.

Nous travaillerons avec l'ASPM Tennis Padel sur le projet de couverture des terrains et avec les associations Gym volontaire et Gym trampo en vue de la construction **d'une salle polyvalente mutualisée**.

Ces évolutions prolongeront les équipements existants tout en élargissant leurs possibilités.

Le bénévolat est essentiel au tissu associatif. Nous travaillerons avec les associations pour soutenir et valoriser l'engagement des bénévoles.

Une vie culturelle accessible et partagée, des animations pour rythmer l'année

Une commune vivante se construit dans les moments que l'on partage. Un film projeté à la tombée de la nuit, une exposition, une conférence, une fête de quartier, un concert, un évènement associatif.

La vie culturelle du Pian-Médoc est riche, portée par les associations, l'école de musique et la médiathèque. Notre ambition :

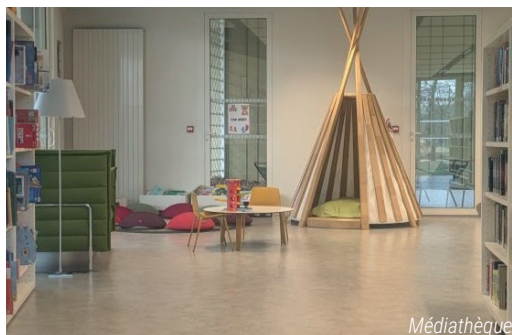
- mieux coordonner et valoriser les initiatives existantes,
- créer de nouveaux rendez-vous.

Nous mettrons en place une **programmation culturelle enrichie et des animations** qui rythmeront l'année, dans un cadre budgétaire maîtrisé. Elles s'articuleront autour de temps forts, tout en restant évolutives et co-construites avec les acteurs locaux.

Afin de permettre un accès élargi à la médiathèque, une enquête sera menée auprès des habitants pour envisager l'extension de ses horaires d'ouverture.



Pôle culturel



Médiathèque

Bien vivre au Pian-Médoc : autonomie, proximité, dignité

Le Centre Communal d'Action Sociale, en relation avec l'ensemble des acteurs sociaux et le Club de l'Amitié, continuera d'apporter aide et écoute à ceux qui en ont besoin.

Pour nos aînés, le maintien à domicile continuera d'être encouragé et de nouveaux partenariats permettront de le faciliter.

Nous lancerons un appel à projet pour la **construction de logements adaptés à destination des seniors** pour permettre à ceux qui ne peuvent ou ne veulent plus entretenir une maison ou un terrain devenus trop grands, de continuer à vivre ici, chez eux, parmi les leurs.

Vieillir ici doit rester possible. Dignement. Proche de ses repères.

Une commune qui informe et implique ses habitants

La communication municipale sera modernisée par la création d'une **application dédiée** et d'un **magazine publié régulièrement**.

Des **temps de rencontre réguliers** seront organisés dans chaque quartier. Un **Comité Consultatif Communal** sera créé : il disposera d'un **budget participatif annuel** et sera associé aux projets d'aménagement.

Une commune vivante écoute autant qu'elle construit.

Grandir au Pian-Médoc : un cadre qui s'adapte aux jeunes

À la Communauté de Communes, nous défendrons tout projet destiné à **développer les structures et les activités pour les jeunes** dans le cadre d'un projet pilote, **l'extension des capacités d'accueil des plus jeunes** et davantage de **rencontres entreprises-jeunes**.

L'objectif est simple : que chaque Pianais trouve sa place et son horizon.

Après la **transformation de la cour de l'école** du Bourg, nous réaliserons celle des cours des écoles du Brugat et des Airials : plus de végétation, plus d'ombre, plus de jeux. Sur les bâtiments, nous privilégierons le confort acoustique et thermique. Des écoles modernisées, ce sont des enfants qui grandissent dans de meilleures conditions.

Le **Conseil Communal des Jeunes** sera repensé pour y intégrer les adolescents et un **budget participatif** leur sera confié, avec comme premier projet de repenser la zone du skate-park de la Lande de Josta. À cet âge, proposer, créer, décider change tout : on se sent utile, légitime, acteur de sa commune.



La cour de l'école du Bourg refaite

» Du sens : un cadre de vie préservé, un avenir maîtrisé

Gouverner, c'est protéger aujourd'hui tout en préparant demain.

Notre avenir se construit avec mesure : préserver notre identité, sécuriser le quotidien, anticiper les défis. Le Pian-Médoc s'est bâti sur un équilibre précieux : **la nature, la tranquillité, l'espace**. C'est cet héritage que nous portons avec fierté.

Notre responsabilité est claire : protéger ce cadre de vie tout en préparant l'avenir avec lucidité.

Une commune à taille humaine au plus près de la nature

Le Pian-Médoc a évolué en accueillant de nouveaux habitants et en développant ses services tout en restant une commune à taille humaine, proche de la nature.

C'est cette trajectoire que nous poursuivons : une croissance démographique mesurée, respectueuse de l'identité du territoire et conforme aux limites fixées par le SCOT (Schéma de Cohérence et d'Organisation Territoriale).

Nous confirmons notre attachement à la Communauté de Communes Médoc Estuaire et conserverons notre autonomie face à Bordeaux Métropole, tout en recherchant des coopérations utiles comme pour l'eau potable et les transports.

Notre territoire communal, composé à 70% de forêts, de vignes et d'espaces naturels, est une richesse que nous continuerons de protéger au sein du Parc naturel régional du Médoc.

Un **parcours pédagogique forestier** sera créé afin de valoriser notre patrimoine et transmettre sa connaissance à chacun.

Parce que les activités rurales font partie de l'identité de notre commune, nous accompagnerons l'ACCA du Pian-Médoc pour améliorer les conditions sanitaires liées au traitement du gibier.

Enfin, nous nous opposerons à toute extension des zones à urbaniser délimitées dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU).

ÉVOLUER SANS DÉNATURER





Vidéoprotection

Une commune sûre, apaisée, sereine

La sécurité est une condition essentielle de la qualité de vie.

En complément de la police municipale, nous poursuivrons le déploiement ciblé et proportionné de la **vidéoprotection** sur des secteurs identifiés ainsi que l'installation des **caméras nomades pour lutter contre les dépôts sauvages**. Nous encouragerons la mise en place de **groupes citoyens de vigilance**.

Les investissements en LED, système économe et durable, seront complétés afin de permettre le rétablissement nocturne de l'éclairage public sans alourdir la facture énergétique et en limitant l'impact environnemental.

Le Pian-Médoc doit rester un endroit où l'on se sent en sécurité, partout, tout le temps.



Panneaux solaires sur le restaurant scolaire

Anticiper les défis environnementaux

Protéger notre cadre de vie, c'est anticiper.

Nous poursuivrons la protection de nos espaces naturels avec de nouvelles **acquisitions foncières en zone naturelle** et continuerons à **entretenir et protéger notre forêt communale**, véritable poumon vert, notamment contre les risques d'incendie.

Nous accélérerons la **transition énergétique** : poursuite de l'isolation des bâtiments communaux, panneaux solaires et installation de bornes de recharge pour véhicules électriques.

À la Communauté de Communes, nous défendrons l'**extension du réseau d'assainissement collectif** afin de répondre aux besoins de l'ensemble des quartiers et préserver nos sols. Nous veillerons particulièrement à ce que **notre réseau d'eau potable** soit raccordé à celui de Ludon-Médoc dès 2026 pour sécuriser durablement la ressource en eau.

Parce qu'un territoire qui respire est un territoire qui se projette.

Nous ouvrons une nouvelle étape **plus connectée, plus vivante, plus durable**.
Un Pian-Médoc fidèle à son identité, mais prêt à affronter les défis à venir.

Nous choisissons d'**investir utile**. Le choix d'avancer **sans nous renier**.
Le choix de **protéger ce qui nous rassemble**.

Et, ensemble, nous continuerons à construire une commune où chacun trouve sa place.
Le Pian-Médoc est prêt pour **un nouvel élan**.



RÉUNION PUBLIQUE

Jeudi 12 mars
à 19h à la salle Serge Lama



Suivez l'actualité
de notre campagne



thierrydelpesch2026.fr

